

# Rapport d'activités

Club des villes et territoires cyclables

Année 2021

Présenté à l'assemblée générale du 10 décembre 2021





# SOMMAIRE

## I - LE CLUB AU SERVICE D'UN RESEAU DE COLLECTIVITES ENGAGEES POUR LES MOBILITES ACTIVES



- 1 - Un réseau qui grandit et associe des territoires de toutes tailles
- 2 - La nouvelle gouvernance, l'équipe salariée
- 3 - Les moyens pour agir
- 4 - La préparation des orientations 2021/2026
- 5 - Le congrès de Toulouse et l'espace Mobilités actives aux Rencontres nationales du transport public
- 6 - Des outils au service du réseau

- 7 - Le Club dans les médias
- 8 - Les interventions du Club

## II - LES GRANDS DOSSIERS DU CLUB EN 2021

- 1 - L'inscription durable de l'usage du vélo suite à la crise sanitaire
- 2 - Soutenir le développement des infrastructures et des services vélo
- 3 - Accompagner l'apaisement de l'espace public : favoriser la complémentarité entre vélo et marche et garantir la sécurité de l'ensemble des usagers
- 4 - Développer la culture du vélo pour booster la pratique
- 5 - La filière vélo en quête de reconnaissance



## III - LE CLUB AVANCE EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME VELO

- 1 - Mobilisation du Club des élus nationaux pour le vélo
- 2 - Un fonctionnement très collaboratif pour garantir la réalisation du Plan vélo

## Un concert de vélos à quatre mains

Quelle année ! Après 2020 marquée par deux confinements et une montée en puissance de l'usage du vélo, 2021 a confirmé la nouvelle place des mobilités actives et celle du Club dans un contexte sanitaire toujours perturbé.

La première assemblée générale de ce mandat peut mesurer le chemin parcouru et celui que nous proposons de poursuivre avec les nouvelles orientations pluriannuelles 2021/2026. Dans tous les territoires, un concert de vélos se fait entendre accompagné, à l'unisson par celui de la marche. Plus que jamais, le Club se doit de porter ces deux modes de façon complémentaire, dans un écosystème en ébullition où de nouveaux acteurs font leur apparition. Les positions du Club entendues lors de notre congrès de Toulouse



sont claires : les mobilités actives doivent être soutenues et développées dans tous les territoires et pour tous les publics, qu'ils soient quartiers prioritaires ou zones peu denses, territoires déjà engagés dans des politiques cyclables ou nouveaux arrivants.

La crise sanitaire a profondément modifié notre mode de vie et nos usages, faisant sonner comme une

évidence l'attente de proximité et celle d'un autre partage de l'espace public, afin de le rendre accessible à tous les modes, à tous les âges. Mais aussi celle de soutenir la filière économique du cycle, son industrie, délaissée depuis les années 1980/1990, mais aussi la construction d'infrastructures pour accueillir davantage de pratique et l'augmentation et la diversification des services pour accompagner les usages.

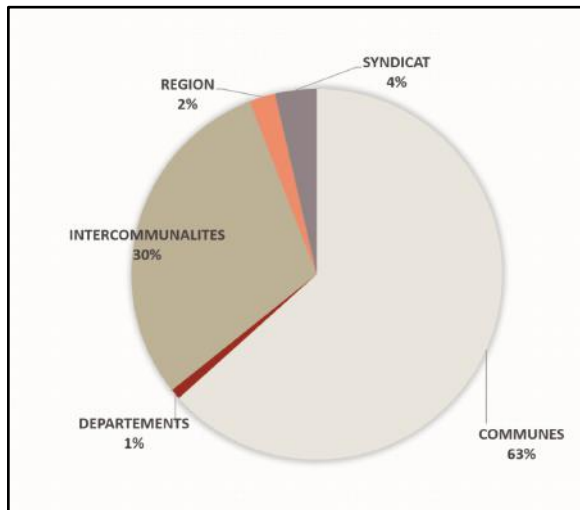
Cette année nous avons avancé dans cette direction avec une équipe salariée reconstruite et stabilisée. Élu le 29 septembre dernier à la suite de la présidence de Pierre Serne, dont je tiens une nouvelle fois à saluer le travail réalisé, je vous remercie pour votre confiance et pour votre mobilisation.

Françoise Rossignol, Présidente.

# I - LE CLUB AU SERVICE D'UN RESEAU DE COLLECTIVITES ENGAGEES POUR LES MOBILITES ACTIVES

## 1-Un réseau qui grandit

Au 1<sup>er</sup> décembre 2021, 221 adhérents composent le réseau du Club des villes et territoires cyclables dans lequel toutes les strates territoriales sont représentées :



- 140 communes
- 66 intercommunalités
- 2 départements
- 5 Régions
- 8 syndicats

Le Club est représenté dans 12 Régions métropolitaines et un département d'outre-mer. Toutes les échelles territoriales s'y retrouvent : 30 % des communes adhérentes ont moins de 20 000 habitants, la moitié des adhérents ont moins de 100 000 habitants. 20 métropoles sont représentées.

**Le réseau poursuit sa croissance amorcée en 2020 : 29 collectivités ont rejoint le Club**

**depuis 2020, soit une augmentation de 14 % du nombre d'adhérents sur une année.**

On rejoint le Club depuis décembre 2020 : *Bourg-la-Reine (92), Bruyères-le-Chatel (91), Calais (62), Carrières-sous-Poissy (78), Charenton-le-Pont (94), Charleville-Mézières (08), Chaumont (52), Chilly-Mazarin (91), Colombes (92), Corbeil Essonne (91), Couserans-Pyrénées (09), Dinan (22), Fougères (35), Joigny (89), Le Kremlin-Bicêtre (94), La Crèche (79), Lannion (22), Martigues (13), Maubeuge (59), Mitry-Mory (77), Nevers Agglomération (58), Perpignan Méditerranée Métropole (66), Pontarlier (25), Romainville (93), Saint-Cyr-sur-Mer (83), Saint-Michel-sur-Orge (91), Scot de l'Arrageois (62), Séné (56), Sorbiers (42).*

## Les membres associés

### Les associations

Association française de développement des véloroutes et voies vertes (AF3V), Fédération française de cyclotourisme (FFCT), Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), Mieux se déplacer à bicyclette (MDB), Rue de l'avenir-Paris.

### Les organisations

Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, agence pour le développement durable de la région nazairienne, ATEC-ITS, Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), CNPA-FNCRM (Conseil national des professions de l'automobile-Filières deux-roues), Fabrique des mobilités, Fondation Internet nouvelle génération (FING), Institut Paris Région (anciennement IAU-IDF), ITER, coopérative de conseils en mobilités, RATP (Régie autonome des transports parisiens), UNION Sport & Cycle.

### Les vingt-et-un membres de la plateforme du vélo et des mobilités actives

Abri Plus Equipements, Altermove, Altinnova, Arcade Cycles, Clean Energy Planet, Cyclable & Cyclable Entreprise, Cycleurope, Cyclez, Cykleo, Douze Cycles, Eco Compteur, Green On, INCM (Institut national du cycle et du motocycle), Indigo mobilités, La Compagnie des mobilités, Mobivia, Moustache bikes, Neovélo, Smoove, Vélogik, 2 R Aventure.

## Les adhérents au 10 décembre 2021

| <b>Villes et intercommunalités</b>  |   |  |
|---|---|--|
| <p><b>AGEN</b> (Ville)<br/> <b>AIX-EN-PROVENCE</b> (Ville)<br/> <b>AIX-LES-BAINS</b> (Ville)<br/> <b>AIZENAY</b> (Ville)<br/> <b>ALENÇON</b> (Ville)<br/> <b>AMIENS MÉTROPOLE</b> (CA-39)<br/> <b>ANGERS</b> (Ville)<br/> <b>ANGLLET</b> (Ville)<br/> <b>GRAND ANGOULÊME</b> (CA-16)<br/> <b>GRAND ANNECY</b> (CA-34)<br/> <b>ANNEMASSE AGGLO</b> (CA-12)<br/> <b>ANTONY</b> (Ville)<br/> <b>ARCACHON</b> (Ville)<br/> <b>ARCUEIL</b> (Ville)<br/> <b>ARÈS</b> (Ville)<br/> <b>ARGENTAN</b> (Ville)<br/> <b>ARLES</b> (Ville)<br/> <b>COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS</b> (CU-46)<br/> <b>AVIGNON</b> (Ville)<br/> <b>GRAND AVIGNON</b> (CA-16)<br/> <b>BAGNEUX</b> (Ville)<br/> <b>BASSENS</b> (Ville)<br/> <b>PAYS BASQUE</b> (CA-158)<br/> <b>AGGLO DU BEAUVAISIS</b> (CA-53)<br/> <b>BÈGLES</b> (Ville)<br/> <b>BELFORT</b> (Ville)<br/> <b>BESANÇON</b> (Ville)<br/> <b>BÉZIERS MÉDITERRANÉE METROPOLE</b>(CA-13)<br/> <b>BLOIS</b> (Ville) <b>AGGLOPOLYS</b> (CA-48)<br/> <b>BORDEAUX</b> (Ville)<br/> <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b> (M-28)<br/> <b>BOURG-LA-REINE</b> (Ville)<br/> <b>BOURG-EN-BRESSE AGGLOMÉRATION</b> (CA-15) <b>BOURGES</b> (Ville)<br/> <b>BOURGES PLUS</b> (CA-16)<br/> <b>BRAS-PANON - LA RÉUNION</b> (Ville)<br/> <b>BREST METROPOLE OCEANE</b> (CU-8)<br/> <b>BRUGES</b> (Ville)<br/> <b>BRUYÈRES-LE-CHATEL</b> (Ville)<br/> <b>BURES-SUR-YVETTE</b> (Ville)<br/> <b>BUXEROLLES</b> (Ville)<br/> <b>CADAUJAC</b> (Ville)<br/> <b>CAEN</b> (Ville)<br/> <b>CALAIS</b> (Ville)<br/> <b>CARRIÈRES-SOUS-POISSY</b> (Ville)<br/> <b>CENON</b> (Ville)<br/> <b>CA DE CERGY-PONTOISE</b> (CA-13)<br/> <b>CITES-EN-CHAMPAGNE</b> (CA-38)<br/> <b>LE GRAND CHÂLON</b> (CA-51)<br/> <b>CHAMBÉRY MÉTROPOLE</b> (CA-38)<br/> <b>CHAMBRAY-LÈS-TOURS</b> (Ville)<br/> <b>CHAMPIGNY-SUR-MARNE</b> (Ville)<br/> <b>CHARENTON LE PONT</b> (Ville)<br/> <b>CHARLEVILLE-MEZIÈRES</b> (Ville)<br/> <b>CHARTRES</b> (Ville)<br/> <b>CHARTRES METROPOLE</b> (CA-66)<br/> <b>CHÂTELLERAULT</b> (Ville)<br/> <b>CHAUMONT</b> (Ville)<br/> <b>CHERBOURG-EN-COTENTIN</b> (Ville)<br/> <b>CHILLY-MAZARIN</b> (Ville)<br/> <b>CLERMONT-FERRAND</b> (Ville)<br/> <b>COLOMBES</b> (Ville)<br/> <b>CORBEIL-ESSONNES</b> (Ville)<br/> <b>COUSERANS-PYRÉNÉES</b> (CC-94)<br/> <b>CRÉON</b> (Ville)<br/> <b>DIEPPE</b> (Ville)<br/> <b>DIGNE-LES-BAINS</b> (Ville)<br/> <b>GRAND DIJON</b> (CU-24)<br/> <b>DINAN</b> (Ville)<br/> <b>DOUAI</b> (Ville)<br/> <b>DUNKERQUE</b> (Ville)<br/> <b>DUNKERQUE GRAND LITTORAL</b> (CU-21)<br/> <b>EU</b> (Ville)<br/> <b>EYSINES</b> (Ville)<br/> <b>FLANDRE INTÉRIEURE</b> (CC-50)<br/> <b>LA FLÈCHE</b> (Ville)<br/> <b>PAYS DE FONTAINEBLEAU</b> (CC-26)<br/> <b>FONTENAY-SOUS-BOIS</b> (Ville)<br/> <b>FOUGÈRES</b> (Ville)</p> | <p><b>GENNEVILLIERS</b> (Ville)<br/> <b>LA GRANDE-MOTTE</b> (Ville)<br/> <b>GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE</b> (M-49)<br/> <b>GUYANCOURT</b> (Ville)<br/> <b>HAGUENAU</b> (Ville)<br/> <b>LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE</b> (M-54)<br/> <b>HOUDAN</b> (Ville)<br/> <b>PORTE DE L'ISÈRE / CAPI</b> (CA-23)<br/> <b>IVRY-SUR-SEINE</b> (Ville)<br/> <b>JOIGNY</b> (Ville)<br/> <b>LA CRÈCHE</b> (Ville)<br/> <b>LANNION</b> (Ville)<br/> <b>LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ</b> (CA-60)<br/> <b>LE KREMIN-BICÈTRE</b> (Ville)<br/> <b>LÉOGNAN</b> (Ville)<br/> <b>LE SOLER</b> (Ville)<br/> <b>LIBOURNE</b> (Ville)<br/> <b>LILLE MÉTROPOLE</b> (M-90)<br/> <b>LIMOGES MÉTROPOLE</b> (CA-20)<br/> <b>LOCMIQUELIC</b> (Ville)<br/> <b>LONGVIC</b> (Ville)<br/> <b>LOOS-EN-GOHELLE</b> (Ville)<br/> <b>LORIENT</b> (Ville)<br/> <b>LORIENT AGGLOMERATION</b> (CA-25)<br/> <b>LORMONT</b> (Ville)<br/> <b>GRAND LYON</b> (M-59)<br/> <b>CC DE LUNÉVILLE A BACCARAT</b> (CC-15)<br/> <b>LUXEMBOURG</b> (Ville)<br/> <b>MÂCON</b> (Ville) <b>MALAKOFF</b> (Ville)<br/> <b>LE MANS MÉTROPOLE</b> (CU-19)<br/> <b>MARNE-LA-VALLÉE-VAL D'EUROPE</b> (SAN-6)<br/> <b>MARTIGUES</b> (Ville)<br/> <b>MAUBEUGE</b> (Ville)<br/> <b>AIX MARSEILLE PROVENCE METROPOLE</b>(M92)<br/> <b>MÉRIGNAC</b> (Ville)<br/> <b>METZ</b> (Ville)<br/> <b>METZ MÉTROPOLE</b> (CA-44)<br/> <b>MEYZIEU</b> (Ville)<br/> <b>MIOS</b> (Ville)<br/> <b>MITRY-MORY</b> (Ville)<br/> <b>MONDEVILLE</b> (Ville)<br/> <b>GRAND MONTAUBAN</b> (CA-8)<br/> <b>MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES</b> (Ville)<br/> <b>MONTIGNY-LÈS-METZ</b> (Ville)<br/> <b>MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE</b> (M-31)<br/> <b>MONTREUIL</b> (Ville)<br/> <b>MONTREUIL-JUIGNÉ</b> (Ville)<br/> <b>MOUANS-SARTOUX</b> (Ville)<br/> <b>MOUVAUX</b> (Ville)<br/> <b>MULHOUSE</b> (Ville)<br/> <b>LES MUREAUX</b> (Ville)<br/> <b>GRAND NANCY</b> (CU-20)<br/> <b>NANTES MÉTROPOLE</b> (M-24)<br/> <b>NEUILLY-PLAISANCE</b> (Ville)<br/> <b>NEVERS AGGLOMÉRATION</b> (CA-13)<br/> <b>NÎMES</b> (Ville)<br/> <b>NÎMES MÉTROPOLE</b> (M-39)<br/> <b>NIORT</b> (Ville)<br/> <b>CA DU NIORTAIS</b> (CA-40)<br/> <b>NOISY-LE-GRAND</b> (Ville)<br/> <b>ORLÉANS VAL DE LOIRE</b> (CA-22)<br/> <b>ORSAY</b> (Ville)<br/> <b>PARIS</b> (Ville)<br/> <b>METROPOLE DU GRAND PARIS</b> (M-131)<br/> <b>PLAINE COMMUNE GRAND PARIS</b> (EPT- 9)<br/> <b>PARIS OUEST LA DEFENSE</b> (EPT- 11)<br/> <b>GRAND PARIS SEINE OUEST</b> (EPT- 8)<br/> <b>PAU</b> (Ville)<br/> <b>LE GRAND PÉRIGUEUX</b> (CA-33)<br/> <b>PERPIGNAN</b> (Ville)<br/> <b>PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE</b> (CU-36)<br/> <b>PONTARLIER</b> (Ville)<br/> <b>CC CÔTE D'ÉMERAUDE</b> (CC-9)<br/> <b>GRAND POITIERS</b> (CA-40)<br/> <b>QUIMPER</b> (Ville)<br/> <b>RENNES</b> (Ville)<br/> <b>RENNES MÉTROPOLE</b> (M-43)<br/> <b>LA RICHE</b> (Ville)<br/> <b>RIORGES</b> (Ville)</p> | <p><b>ROCHEFORT-SUR-MER</b> (Ville)<br/> <b>LA ROCHELLE</b> (Ville)<br/> <b>CA DE LA ROCHELLE</b> (CA-28)<br/> <b>ROMAINVILLE</b> (Ville)<br/> <b>RONCHIN</b> (Ville)<br/> <b>LA ROCHE-SUR-YON</b> (Ville)<br/> <b>LA ROCHE-SUR-FORON</b> (Ville)<br/> <b>ROSNY-SOUS-BOIS</b> (Ville)<br/> <b>MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE</b> (M-71)<br/> <b>PARIS-SACLAY</b> (CA-27)<br/> <b>SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC</b> (Ville)<br/> <b>SAINT-AVÉ</b> (Ville)<br/> <b>SAINT-BRIEUC AGGLOMÉRATION</b> (CA-14)<br/> <b>SAINT-CYR-SUR-LOIRE</b> (Ville)<br/> <b>SAINT-CYR-SUR-MER</b> (Ville)<br/> <b>SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION</b> (Ville)<br/> <b>SAINT-HERBLAIN</b> (Ville)<br/> <b>SAINT-LO AGGLOMÉRATION</b> (63)<br/> <b>SAINT-LOUIS</b> (Ville)<br/> <b>SAINT-MICHEL-SUR-ORGE</b> (Ville)<br/> <b>SAINT-NAZAIRE</b> (Ville)<br/> <b>LA CARENE/SAINT-NAZAIRE/</b> (CA-10)<br/> <b>SAINT-PIERRE-DES-CORPS</b> (Ville)<br/> <b>SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE</b> (Ville)<br/> <b>MAREMNE ADOUR CÔTE SUD</b> (CC 23)<br/> <b>SCEAUX</b> (Ville)<br/> <b>SÉLESTAT</b> (Ville)<br/> <b>SÉNÉ</b> (Ville)<br/> <b>SÈVRES</b> (Ville)<br/> <b>LE SOLER</b> (Ville)<br/> <b>SOPHIA-ANTIPOLIS</b> (CA-24)<br/> <b>SORBIERS</b> (Ville)<br/> <b>STRASBOURG EUROMÉTROPOLE</b> (M-33)<br/> <b>TARBES</b> (Ville)<br/> <b>MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE</b> (12)<br/> <b>TOULOUSE MÉTROPOLE</b> (M-37)<br/> <b>LE TOUQUET</b> (Ville)<br/> <b>TOURS</b> (Ville)<br/> <b>TROYES</b> (Ville)<br/> <b>GRAND TROYES</b> (CA-19)<br/> <b>VANNES</b> (Ville)<br/> <b>VARENNES-SUR-SEINE</b> (Ville)<br/> <b>VELIZY - VILLACOUBLAY</b> (Ville)<br/> <b>VENISSIEUX</b> (Ville)<br/> <b>VERSAILLES</b> (Ville)<br/> <b>VILLE-D'AVRAY</b> (Ville)<br/> <b>VINCENNES</b> (Ville)<br/> <b>VITRY-SUR-SEINE</b> (Ville)<br/> <b>VOUVRAY</b> (Ville)</p> <p><b>Conseils régionaux</b><br/> <b>BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ</b><br/> <b>CENTRE-VAL DE LOIRE</b><br/> <b>ÎLE-DE-FRANCE</b><br/> <b>OCCITANIE</b></p> <p><b>Conseils départementaux</b><br/> <b>SEINE-SAINT-DENIS</b><br/> <b>VAL-DE-MARNE</b></p> <p><b>Autorités organisatrices de la mobilité</b><br/> <b>SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE</b> (SM – 26)<br/> <b>SMTC DE L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE</b> (SM – 23)<br/> <b>PARIS ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES</b> (ex STIF)<br/> <b>VALENCE ROMANS DÉPLACEMENTS</b> (SM-67)</p> <p><b>Syndicats mixtes</b><br/> <b>SYNDICAT DE TRANSPORTS DES SECTEURS III ET IV DE MARNE-LA-VALLÉE</b> (SM- 28)<br/> <b>SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AIRE URBAINE GRENOBLOISE</b> (SM-123)<br/> <b>SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE L'ARRAGEOIS</b></p> |



## 2 - La nouvelle gouvernance et l'équipe du Club

**Le 29 septembre, à Toulouse, le conseil d'administration (CA) du Club des villes et territoires cyclables a élu Françoise ROSSIGNOL au poste de présidente de l'association.**

Fabien BAGNON devient vice-président du Club, et deux nouveaux élus entrent au CA : Corentin DUPREY, département de la Seine-Saint-Denis, et Isabelle RAMI, Bordeaux métropole (33)

Françoise ROSSIGNOL, maire de Dainville depuis 2008 et première vice-présidente de la communauté urbaine d'Arras, prend la suite de Pierre SERNE, qui a présidé le Club pendant 7 ans. Il est proposé par le CA comme président d'honneur.



### Les membres du bureau au 10 décembre 2021

#### **Présidente :**

Françoise ROSSIGNOL, maire de Dainville et 1<sup>re</sup> vice-présidente de la communauté urbaine d'Arras

#### **Vice-présidents :**

Fabien BAGNON, vice-président de Lyon Métropole

Michel GILLOT, adjoint au maire de Saint-Cyr-sur-Loire, président du groupe vélo de Tours Métropole Val de Loire

Maria JEBLI-CHEDEVILLE, adjointe au maire de Chartres

Patrice PATTÉE, adjoint au maire de Sceaux

#### **Secrétaire :**

Margot BELAIR, conseillère communautaire Grenoble Alpes Métropole et du Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG)

#### **Trésorière :**

Valérie FAUCHEUX, adjointe au maire de Rennes

#### **Trésorier adjoint :**

Jean-Luc GIBELIN, vice-président de la Région Occitanie.

David BELLARD, Paris (75), Nicolas BONNET, SMTC Clermont-Ferrand (63), Delphine BURKLI, Île-de-France mobilités, Dominique CARRÉ, Plaine Commune (93), Alain JUND, Strasbourg Eurométropole (67), Nathalie KOENDERS, Grand Dijon (21), Florence LASSERRE, Pays Basque Adour (64), Armelle REVEL-FOURCADE, Le Soler (66), Laurence WIESER, Grand Nancy (54).

### Les autres membres du conseil d'administration

Frankie ANGBAULT, Grand Poitiers (86), Gilles BEGOUT, Limoges Métropole (87), Christian BERNARD, Ronchin (59), Brice BONNEFOUX, La Grande-Motte (34), Marc BRUNET, Fontenay-sous-Bois (94), Gérard CHAUSSET, Mérignac (33), Aline DE MARCILLAC, Grand Paris Seine Ouest, Anne DUMORTIER, Anglet (64), Corentin DUPREY, département de la Seine-Saint-Denis, Marie-Amélie FERRAND-COCCIA, Arles (13), Patrick GANNON, Angers (49), Michel GILBERT, Bures-sur-Yvette (91), Philippe LE SOURNE, Chambray-les-Tours (37), Guillaume LEDEBT, Mondeville (14), Thierry LESAUVAGE, Rochefort-sur-Mer (17), Lydia MANTZOUTSOS, Saint-Nazaire (44), Nicolas MARTIN, Nantes Métropole (44), Marielle PARENT, Le Touquet (62), Périne PRECETTI, Antony (92), Olivier PRENTOUT, La Rochelle (17), Isabelle RAMI Bordeaux métropole (33), Olivier STERN, Montreuil (93), David TRANCHECOSTE, Perpignan (66), Patrick TROGLIA, Quimper (29).

### Une équipe au service du réseau

**L'équipe salariée se compose de sept personnes**, dont une en remplacement d'un congé maternité : une secrétaire générale, Catherine Pilon, une responsable administrative et financière, Sarah Charré, un responsable éditorial et web, Alain Dalouche, quatre chargés de mission, Thibault Hardy, Axel Lambert, Romain Legros et Laura Youkana. Trois stagiaires ont été accueillis dans l'année.

### 3 – Les moyens pour agir

**Le budget de l'association s'élevait à 725 939 euros en 2020** ; les produits proviennent à 75% des cotisations des membres et par 12% de subventions. Les frais de personnel représentent 50% des charges de l'association.

Les principaux partenaires qui soutiennent les projets du Club sont le ministère de la Transition écologique (Ciduv), l'Ademe, le ministère de l'Intérieur/ Délégation à la sécurité routière, qui soutiennent ses actions depuis de nombreuses années. Deux nouveaux partenaires en 2021 : l'Agence nationale de la cohésion des territoires et le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des Sports (Direction des sports).

### 4 – La préparation des orientations pluriannuelles 2021/2026

**Le Conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises en 2021 pour proposer de nouvelles orientations pluriannuelles pour les six prochaines années (2021-2026)** à soumettre à l'assemblée générale de décembre 2021.

Un premier séminaire a été organisé le 24 avril, qui a permis de proposer un projet qui a été soumis au vote du CA du 18 juin 2021 et adopté. Lors du CA du 29 septembre, les membres ont acté l'intégration de la marche dans la raison sociale du Club et souhaité affiner la déclinaison opérationnelle et à plus court terme de ces orientations et se sont réunis le 9 novembre.

Cette réunion a permis aux membres du CA de se répartir en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs priorités afin de porter de façon collégiale les dossiers de l'association avec quatre grands thèmes : la pacification de l'espace public et la complémentarité vélo et marche, les infrastructures et les services vélo, l'élargissement de la culture vélo à de nouveaux territoires et de nouveaux publics et le soutien à la filière vélo. Il a également été décidé de poursuivre en 2022 le travail de rapprochement avec l'association Vélo & Territoires.



### 5 - Le congrès 2021 et l'espace Mobilités actives aux Rencontres nationales du transport public (RNTP) de Toulouse

La 23<sup>e</sup> édition du congrès biennal s'est déroulée à Toulouse, du 28 au 30 septembre 2021, dans le cadre des Rencontres nationales du transport public (RNTP). L'événement a compté 285 congressistes et 8000 visiteurs sur l'ensemble des Rencontres. Sous le slogan *Le vélo évidemment*, le congrès s'est articulé autour de deux tables

rondes plénières, deux masterclass, quatre ateliers, des miniconférences, deux visites à vélo à la rencontre des aménagements et des acteurs vélo de Toulouse, une soirée au Grand Carré du museum.

Le salon (l'espace Mobilités actives) a accueilli 19 exposants, dont 5 nouvelles entreprises.



## 6 - Des outils au service du réseau

En 2021, le Club a engagé une enquête auprès des lecteurs de la e-lettre sur les outils d'information et de communication afin de mieux connaître les attentes des adhérents et proposer des améliorations de ses outils qui seront mises en œuvre en 2022.

### La e-lettre

Devenue hebdomadaire et publiée tous les jeudis depuis le 28 janvier (45 numéros), la lettre du Club est le fil d'information régulier sur les mobilités actives et les activités du Club. Adressé à 7240 abonnés, ce média est suivi par les adhérents et les acteurs de l'écosystème vélo et connaît un taux de lecture très satisfaisant.

Une nouvelle formule sera proposée en 2022.

### Le magazine *Ville et Vélo*

Cinq numéros ont été publiés en 2021 autour de dossiers d'actualité : les dispositifs en faveur du vélo (n° 91, décembre 2020/janvier) ; la marche (n° 92, mars/avril) ; le Savoir rouler à vélo (n° 93, mai/juin) ; le vélo en Occitanie ; les métiers du vélo (n° 94 spécial congrès - août/septembre) ; la filière-vélo (n° 95 octobre/novembre). Dans chaque numéro, des territoires sont mis à l'honneur, ainsi que des acteurs du vélo.

### Le site Internet

Le nouveau site du Club a été mis en ligne le 4 février.

Il accueille des espaces réservés aux adhérents, aux membres du conseil d'administration et à la presse. C'est un site ressources qui bénéficie d'une bonne fréquentation.

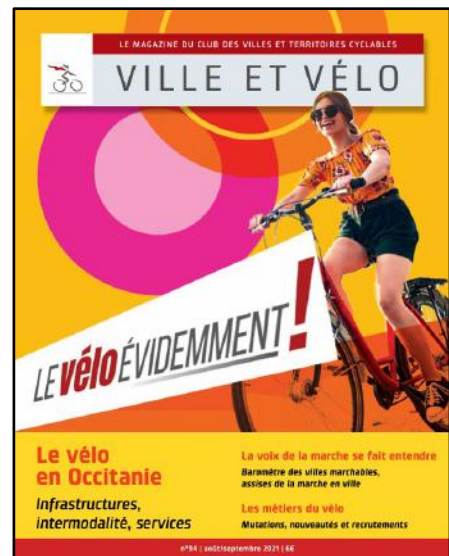
### Les réseaux sociaux

Le Club compte 13 187 abonnés sur Twitter, un réseau alimenté de façon hebdomadaire. Au 1<sup>er</sup> décembre, 158 tweets ont été postés pour 25 668 visites. Le compte Facebook rencontre des difficultés techniques et n'a pu être réactivé. Un compte LinkedIn a été créé avec, en moyenne, la publication de deux posts hebdomadaires depuis le lancement fin octobre.

### Les groupes de travail

Les groupes de travail sont (généralement) réservés aux adhérents du Club afin d'échanger sur leurs pratiques et obtenir des éclairages d'experts. Ils sont mis en place à l'initiative de l'équipe du Club ou sur demande des adhérents. Les enregistrements de ces débats (à l'exception des ateliers du congrès non enregistrés) sont accessibles sur l'espace adhérent du site Internet.

- Le cycle de réunion sur les services vélo s'est réuni à 4 reprises (en mai, septembre, novembre et décembre) et sera prolongé en 2022.
- Un groupe de travail se penche sur le vélo dans les territoires peu denses et cyclables et la présentation du dispositif AVELO 2 pour préparer les candidatures à l'appel à projets.
- Deux temps de travail sur le Savoir rouler à vélo se sont tenus en 2021 en avril et en septembre.
- Une masterclass sur les plans de circulation, proposée à l'occasion du congrès sera reprogrammée en région en 2022.
- Une masterclass sur la complémentarité vélo/marche proposée à l'occasion du congrès.



## Les webinaires

Plusieurs webinaires ont été organisés en 2021 (enregistrements disponibles sur le site) :

- En février sur les aménagements cyclables de transition (*Retour sur les aménagements de transition et perspectives*) à l'occasion de la publication de la troisième phase d'enquête.
- En mars pour présenter les opportunités de la première édition de Mai à vélo.
- En mai dernier sur *Les leçons de la crise sanitaire et les perspectives des politiques vélo* avec l'association des maires de France et Agir transports.
- En juin la première *Causerie du Club* s'est tenue, donnant la parole à Stein van Oosteren pour présenter son livre *Pourquoi pas le vélo ? Envie d'une France cyclable*.



## Un programme de formation

Le Club s'est associé à Agir Formation afin de proposer un cycle de formations sur les politiques cyclables locales à destination des techniciens et des décideurs de la mobilité. Ce partenariat initié en 2018 permet aux collectivités du Club de bénéficier de la gratuité des formations. En 2021, 9 formations de deux heures ont été proposées gratuitement aux adhérents sur le cadre juridique et réglementaire, l'intermodalité, l'élaboration du schéma cyclable, etc.). Elles sont disponibles en *replay* sur l'espace adhérent du site Internet. Ce partenariat se poursuit en 2022, et 6 formations sont d'ores et déjà programmées.

## La liste de discussion pour les adhérents, le réseau technique

La liste de discussion en libre accès pour les adhérents compte 289 inscrits, soit plus du double sur un an (104 inscrits à la mi-décembre 2020). Les adhérents échangent par mail pour trouver des réponses à des problèmes très concrets et s'informer sur les solutions apportées par d'autres territoires.

## 7- Le Club dans les médias

La conférence de presse de rentrée du Club s'est tenue le 9 février 2021, en visioconférence, en présence de 32 journalistes (un record !). Neuf parlementaires du Club des élus.es nationaux pour le vélo étaient présents.

Trois autres temps forts ont été relayés par l'agence de presse du Club :

- En mars, une tribune dans *Libération* signée par les coprésidents du Club des élus nationaux pour le vélo afin que le vélo prenne place dans la loi Climat et Résilience.
- Des déplacements presse organisés à l'occasion des 4 visites du Tour de France de la filière vélo ont permis d'obtenir de bonnes retombées presse.
- Le congrès du Club, du 28 au 30 septembre, à l'occasion des Rencontres nationales du transport public, a été mis en valeur par les journalistes présents et invités.
- La médiatisation des Talents du Vélo 2021 en décembre poncturra les relations presse 2021, qui ont également été l'objet d'un travail régulier toute l'année pour optimiser la visibilité du Club et du réseau des collectivités dans les médias.

Neuf communiqués de presse ont été publiés sur la période pour plus de 300 retombées médias. Parmi les plus significatives :

**Radio Classique** - 29 novembre : Vélo - Augmentation de 20% des accidents mortels depuis 2019, comment mieux protéger les cyclistes ?

**BFM TV** - 7 juin : Ces industriels qui veulent généraliser le vélo *made in France*

**GEO** - 21 avril - Vélo : pourquoi 2020 restera « une année folle, gravée dans les annales de l'industrie du cycle »

**Contexte** - novembre : Comment l'État a confié le guidon de sa politique cyclable aux associations provélo

**France Info** - 2 mars et 3 octobre : Le vélo, clé de la mobilité de demain

**Le Monde** - 22 septembre : Le vélo peut-il réindustrialiser la France ?

**La Croix** - 27 août : Le « 30 km/h » en ville, un coup de frein en voie de généralisation



**Libération** - 22 mars : La loi climat doit parler vélo

**AFP** - 9 février : Le 2<sup>e</sup> confinement a confirmé les pistes aménagées pour les cyclistes

**Alternatives Economiques** - 28 octobre : La remontada du vélo *made in France*

**Le Parisien** - 10 avril : Une prime à la conversion pour acheter... un vélo ?

**EUROPE 1** : Europe Soir - 30 avril 2021 - 19:30 Intervention de Pierre Serne

## 8- Les interventions du Club

Le Club est régulièrement sollicité pour intervenir dans des colloques, des auditions parlementaires, des manifestations nationales ou locales. Les interventions sont assurées par les élu.e.s du club ou par l'équipe, selon le contexte et la visibilité.

**Pour 2021 :**

**Interventions nationales** : Séminaire Atmo (janvier), Auditions Assemblée nationale (mars et novembre), Audition Sénat (avril), Séminaire Rue de l'avenir et Cerema sur la sécurisation des abords des écoles (mars), Congrès de la FUB (juin), Séminaire modes actifs du ministère de la Santé (juillet), premières Assises de la marche (septembre), Congrès vélo et territoires (octobre) Congrès des maires (novembre), Rencontres de la FNAU (décembre).

**Interventions locales** : CESER Hauts-de-France (mars), Atelier des territoires (Allier), Institut Paris région (mai), Centre de ressources politique de la ville IREV (novembre), Assises du développement durable à Ivry (décembre).

## II / LES GRANDS DOSSIERS DU CLUB

### 1 – L’inscription durable de l’usage du vélo à la suite de la crise sanitaire



Pendant le premier confinement, à la demande de la ministre de la Transition écologique et solidaire, Élisabeth Borne, le Club a coordonné la mise en place d’aménagements cyclables de transition sur les territoires.

Cet accompagnement a été restitué dans le cadre d’un travail sur les aménagements de transition mis en place dans les collectivités, qui s’est prolongé en 2021, avec la publication d’une étude en février, pour faire le bilan des projets mis en place et interroger les pratiques des collectivités, des opérateurs de voirie, des néocyclistes... Un webinar de présentation des résultats a été organisé le 23 février. Signe de l’intérêt des collectivités pour cette dynamique exceptionnelle, il a rassemblé plus 130 participants.

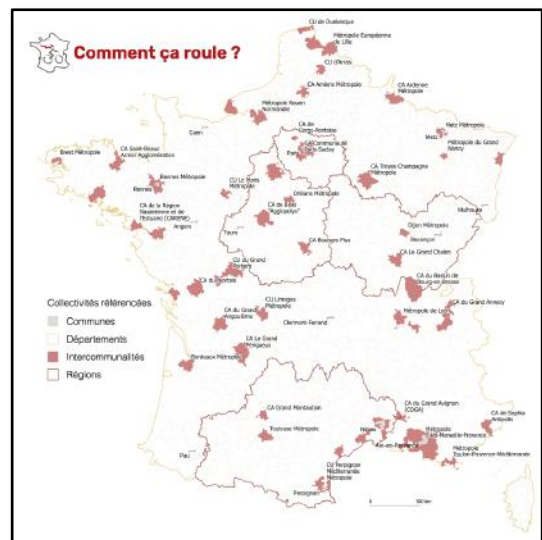
Au final, plus de 1000 kilomètres de pistes ont été réalisés en un temps record. La progression de la pratique a été fulgurante, avec une augmentation de 30 % après le confinement par rapport à 2019, selon les bulletins de fréquentation établis par l’association Vélo & Territoires, à partir d’un échantillon de 182 compteurs répartis sur le territoire national.

### 2 – Soutenir le développement des infrastructures et des services vélo

Parmi les projets développés par le Club en 2021, on peut citer :

- **“Comment ça roule ?”, une plateforme pour aider les collectivités et le grand public à connaître la circulation des cyclistes sur leurs territoires.**

Conçue en partenariat avec la start-up française Géovelo d’où proviennent les données utilisées, la plateforme permet d’accéder à une série d’indicateurs sur la circulation des vélos dans plus de 70 collectivités adhérentes de plus de 100 000 habitants : la vitesse moyenne à vélo, la distance moyenne des trajets effectués en semaine et le week-end, la durée moyenne des trajets, le temps d’arrêt moyen par kilomètre parcouru, la quantité de CO<sup>2</sup> économisée et les 5 voies cyclables les plus fréquentées. Les données seront actualisées tous les trimestres, permettant de mesurer la dynamique dans les territoires.



- **La participation à l’élaboration de l’observatoire de la mobilité des modes actifs pour unifier les données de mobilités du Cerema et de l’INSEE (OBSMMA), en partenariat avec le Cerema et Vélo & Territoires et avec le soutien de la Délégation à la sécurité routière. L’objectif est aussi d’améliorer la compréhension des données d’accidentologie au regard de**





la fréquentation des modes actifs pour mieux appréhender les risques auxquels ces usagers sont exposés, évaluer l'impact des politiques publiques et identifier les solutions à apporter.

- **Le développement de la cyclomobilité professionnelle avec l'association Boîtes à vélo.** Le Club a participé à la réalisation de la première enquête européenne sur la place du vélo dans les modes de déplacements professionnels. Financée par l'ADEME et la CIDUV et conçue par l'association Boîtes à vélo, cette étude portant sur 151 entreprises et collectivités territoriales explore la dynamique actuelle. Le Club a intégré son comité de pilotage et a participé à la conception et à la diffusion du questionnaire portant sur les collectivités territoriales.

Les résultats ont été présentés au congrès du Club.

- **Le développement de l'activité physique des salariés des secteurs privé et public** est un enjeu européen soutenu depuis 2019 par **Healty Employee Mobile and Active (HEMA)**. Dans le cadre de ce dispositif, le Club a accompagné l'un des départements franciliens de l'entreprise Orange dans la mise en place d'un programme d'activités physiques (dont les mobilités actives) durant trois mois, d'avril à juin 2021. Une expérimentation concluante, qui a permis à 10 % des équipes de l'entreprise de reprendre une pratique physique. Les enseignements de l'expérimentation seront diffusés en 2022 pour inciter les entreprises et les collectivités à encourager l'activité physique, dont l'usage du vélo, en complément de l'écomobilité professionnelle.

### 3 - Accompagner l'apaisement de l'espace public : favoriser la complémentarité entre vélo et marche et garantir la sécurité de l'ensemble des usagers

La réaffectation de l'espace public en faveur des modes actifs et la réduction de la vitesse permettent d'apaiser l'espace public. Avec l'augmentation de la pratique cyclable, le développement des trottinettes et autres EDP (Engins de déplacement personnel), certains aménagements ne sont plus adaptés, et la cohabitation dans l'espace public avec les piétons peut devenir conflictuelle, faute d'espace suffisant pour les différents modes, mais aussi par défaut de connaissance ou de respect des règles du code de la rue. La volonté d'une pacification de l'espace public au profit de l'ensemble des modes actifs a été une priorité du Club en 2021.

Dans la lignée des aménagements temporaires réalisés à l'occasion du déconfinement, les collectivités membres du Club ont fait la preuve que marche et vélo pouvaient être développés conjointement.

Le Club a relayé le premier **baromètre des villes marchables**, organisé par le collectif Place aux Piétons (Fédération française de la randonnée pédestre, Rue de l'avenir et 60 millions de piétons). Ce baromètre s'est nourri de 43 000 réponses de piétons, qui font état des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs déplacements, mais aussi de leurs attentes. Cela a permis de dresser un premier diagnostic de marchabilité dans 70 villes, qui sera un support de travail très utile pour les collectivités.



Le Club a participé aux **1<sup>re</sup> Assises nationales de la marche en ville** qui se sont tenues en septembre à Marseille, une occasion pour les acteurs de la marche de partager leurs expériences et de proposer des pistes pour un plan piéton national. Le Club a participé aux premières réunions organisées par les ministères pour élaborer une feuille de route pour un **Plan marche** à l'échelle nationale, à l'instar de celui qui existe pour le vélo.

#### **4- Développer la culture du vélo pour booster la pratique pour tous les publics et dans tous les territoires**

- **Mobiscol, le centre de ressource de l'écomobilité scolaire co-animé par le club**

Avec 26 millions de trajets domicile-école quotidiens, l'éco mobilité scolaire est un formidable levier pour modifier les pratiques de mobilité et réduire la pollution liée à nos déplacements. Depuis 2017, le Club des villes et territoires cyclables et Vivacités Île-de-France ont décidé d'unir leurs réseaux pour créer un portail Internet dédié à l'éco mobilité scolaire : Mobiscol. La plateforme Mobiscol s'adresse aux associations, réseaux et collectivités souhaitant développer l'écomobilité scolaire. Elle permet d'accéder à des ressources méthodologiques et pédagogiques, d'identifier des acteurs impliqués dans ces démarches, de consulter des expériences et expérimentations inspirantes. En 2021, le portail, enrichi d'une cartographie collaborative et de nouvelles expériences répertoriées, a été présenté en mars au webinaire sur les aménagements scolaires co-organisé par le Cerema et la Rue de l'avenir. La rencontre annuelle Mobiscol s'est tenue à Nantes en octobre et a permis à une cinquantaine de participants d'échanger sur la mobilité des adolescents et leur pratique du vélo, la stratégie des plans mobilité scolaire, et leur pérennisation et enfin la construction d'une culture mobilité.



- **Le Club accompagne le développement du Savoir rouler à vélo (SRAV)**

Le programme du Savoir rouler à vélo, mis en place dans le cadre du Plan vélo en 2018, entend généraliser l'apprentissage de la pratique du vélo pour tous les enfants avant leur entrée en cinquième. De nombreux adhérents du Club s'y sont engagés, y compris avant 2018, mais pour l'instant, il repose sur le volontariat des collectivités et des écoles et n'est doté d'aucun financement dédié. Le Club est intervenu, avec les associations cyclistes, pour demander un financement pérenne de ce dispositif par l'État, afin de garantir sa généralisation.



Afin d'accompagner les collectivités, le Club a multiplié les moments d'échanges pour identifier les leviers et les freins à la mise en place du Savoir rouler à vélo au sein des collectivités et faire remonter les besoins

afin d'améliorer ce dispositif : réalisation d'une enquête et d'un dossier dans le magazine *Ville et Vélo*, groupes de travail en avril et en septembre. Il a également soutenu la Direction des sports du ministère de l'Éducation nationale et des Sports, dans le cadre d'une convention, pour réaliser un guide méthodologique à destination des collectivités.



- **Le Club a poursuivi l'animation de l'Instance de coordination de l'apprentissage de la mobilité à vélo (ICAMV)**, composée de représentants de la Fédération française de cyclotourisme, de la Fédération des usagers de la bicyclette et du Syndicat national des moniteurs cyclistes français. Cette instance coordonne un diplôme spécifique de 175 heures, le Certificat de qualification professionnelle éducateur mobilité à vélo (CQPEMV) **qui est en cours d'inscription au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)**. L'objectif est d'augmenter le nombre de professionnels qualifiés dans le champ de l'apprentissage de la mobilité à vélo et de leur permettre d'intervenir dans le cadre du Savoir rouler à vélo.

- **Développer la pratique cyclable dans les territoires où elle est plus faible : territoires peu denses et quartiers de la politique de la ville**

Si la pratique du vélo augmente sur l'ensemble du territoire national, des disparités territoriales sont encore existantes. Ainsi, dans les **territoires peu denses**, les difficultés à mettre en place une politique cyclable ambitieuse sont plus nombreuses que dans des espaces plus denses et/ou plus urbains. Le Club est également en appui des collectivités situées en territoires peu denses pour les orienter vers les programmes pouvant les accompagner dans leur démarche volontariste. Ainsi, en avril 2021, dans le cadre de l'ouverture du deuxième appel à projets AVELO 2 de l'Ademe, le Club a organisé une réunion de travail à destination de tous ses membres intéressés par ce dispositif



de financement. Cependant, de belles histoires existent, et le Club, lieu d'échanges et de mise en relation entre adhérents, souhaite les valoriser, notamment par la production d'un document expert sur le sujet et par l'organisation d'un webinaire début 2022 qui permettront de rendre visibles ces actions en faveur du vélo.

De trop nombreux publics sont encore éloignés de la pratique du vélo. C'est notamment le cas dans les **quartiers de la politique de la ville**. Dans ces quartiers, du fait d'un ensemble de conditions urbanistiques, sociales et culturelles, la pratique du vélo est peu développée (en moyenne deux fois moins qu'à l'échelle nationale).

Afin de remédier à cette situation et d'accroître la pratique du vélo dans ces quartiers, le Club a lancé au cours de l'année 2021 une étude intitulée « L'enjeu du développement du vélo et des mobilités actives au sein des QPV : évaluer, développer et accompagner les mobilités actives des habitants des QPV ». Cette étude, qui a permis la réalisation d'une première enquête, reçoit le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ainsi que celui de l'Agence de la transition écologique (Ademe). Elle se poursuivra en 2022 par des expérimentations et la publication d'un guide.

- **Réussite de la première édition de Mai à vélo**

Mai à vélo est un collectif d'institutions nationales du monde du vélo, initié par le ministère de la Transition écologique et le ministère des Sports au printemps 2020 et présidé par le Club, par Pierre Serne et, depuis le mois de novembre, par Maria Jebli-Chedeville. L'ambition du collectif Mai à vélo est d'amplifier la dynamique cyclable post confinement, mais surtout de l'inscrire dans le temps, auprès du plus grand nombre, partout en France, sur tous les

territoires aussi bien urbains, périurbains que ruraux. Pour cela, le collectif a sollicité des associations, des collectivités, des entreprises... localement pour que des rendez-vous vélo, sous la forme de balades, d'ateliers, de challenges, d'animations, de spectacles, d'initiations... cyclables, soient organisés sur tout le territoire, en métropole mais également en outre-mer. Au final, ce sont près de 1 600 événements qui ont été organisés dans près de 730 collectivités durant les deux mois - mai et juin - de festivité, malgré un contexte sanitaire incertain et peu enclin aux rassemblements. Une réussite, donc, pour laquelle le Club s'est fortement impliqué en mobilisant les collectivités et en coorganisant un événement de clôture pour fédérer l'ensemble des partenaires dans un voyage à vélo à la rencontre des acteurs du vélo, le long de la Véloscénie, entre Paris et le Mont-Saint-Michel.



- **Talents du Vélo**

L'année 2021 a marqué la 11<sup>e</sup> édition des Talents du Vélo, édition marquée par un nouveau record de participation avec 62 candidatures enregistrées. Organisé chaque année par le Club des villes et territoires cyclables, ce concours récompense des femmes et des hommes dont les actions exemplaires contribuent au développement de l'usage quotidien du vélo urbain dans une perspective de mobilité durable.

Pour cette édition 2021, deux nouvelles catégories ont fait leur apparition : l'une intitulée « Le vélo favorise les territoires » et la seconde venant récompenser une innovation de produit.

Après l'étude de chaque dossier, le jury, composé de 17 personnes, a procédé à une délibération avant de rendre publics les résultats le 10 décembre.

Les partenaires de l'édition 2021 sont : La Poste, le CNPA, la FNCRM, l'INCM, Ville & Banlieue, Geovelo, Ademe, Apic, Cyclable, l'USC, Altinnova, Fing et Bemobi.

Vélo & Territoires, la FUB, la Ciduv, le Cerema et Bruno Montjaret ont également participé au jury.

## **5- Soutenir la reconnaissance de la filière vélo par un Tour de France qui débouche sur une mission parlementaire**

Le Club des villes et territoires cyclables a organisé pendant l'été 2021 quatre visites consacrées à la découverte de la filière vélo française. Ces visites ont été ouvertes aux parlementaires du club des élus nationaux et à des journalistes. Ces déplacements ont permis de découvrir, dans l'ordre chronologique, les entreprises Cycleurope France (Romilly-sur-Seine), Moustache Bikes (Thâon-les-Vosges), Arcade Cycles (La Roche-sur-Yon) et la Manufacture française du cycle (Machecoul), et de rencontrer les élus locaux et les acteurs de l'écosystème vélo dans lequel elles sont implantées.

Ces visites ont été filmées et relayées sur les réseaux sociaux. Elles ont permis de mettre en lumière le dynamisme et le potentiel de cette filière en termes d'emplois, de développement territorial, de formation ou encore d'innovation.

Guillaume Gouffier-Cha, député du Val-de-Marne et coprésident du Club des élus nationaux pour le vélo, était présent pour l'ensemble de ces déplacements. Nourri de ces échanges riches en enseignements, il s'est vu confier par le Premier ministre, le 30 septembre dernier, une mission parlementaire visant à faire un état des lieux des forces et faiblesses de l'économie du cycle en France et à faire des propositions pour développer sa structuration économique. Le Club a été associé aux travaux de la mission.



### III- LE CLUB AVANCE EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME VELO

#### 1- Mobilisation du Club des élus nationaux pour le vélo

L'année 2021 a été marquée par une forte mobilisation du Club des élus nationaux pour le vélo animé par le CVTC. Après une campagne de « recrutement », celui-ci s'est enrichi de plusieurs parlementaires et compte désormais 77 membres : 55 députés et députées et 22 sénateurs et sénatrices de tous bords politiques. Le Club des élus nationaux pour le vélo compte également une nouvelle co-présidente, en la personne de Valérie Bazin-Malgras, députée de l'Aube, qui rejoint ainsi Jacques Fernique, sénateur du Bas-Rhin, Guillaume Gouffier-Cha, député du Val-de-Marne, Marietta Karamanli, députée de la Sarthe, Florence Lasserre, députée des Pyrénées-Atlantiques et administratrice du Club des villes et territoires cyclables, et Matthieu Orphelin, député du Maine-et-Loire.

L'actualité législative de l'année 2021 a mobilisé les membres du Club des élus nationaux pour le vélo lors de l'examen de la loi Climat et Résilience où une liasse de 14 amendements collectifs a été proposée par le Club des villes et territoires cyclables, la FUB et Vélo & Territoires afin que le vélo trouve sa place dans cette loi. Définitivement adoptée par le Parlement le 20 juillet, cette loi présente quelques avancées notables, concrétisées dans la publication d'un décret le 25 juillet. Celui-ci étend la prime à la conversion automobile pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Cette mesure constitue un réel changement de paradigme et envoie un signal fort au sujet du vélo comme mode de déplacement ancré dans nos quotidiens. Le forfait mobilités durables (FMD), relevé à 600 euros pour le secteur privé, constitue également un signe encourageant mais demeure insuffisant du fait de son montant limité et de son caractère facultatif. La demande de financement du savoir rouler a été rejetée, ainsi que celle de multiplier par 10 (500 au lieu de 50 millions d'euros) la dotation annuelle du Fonds mobilités actives pour atteindre les objectifs de part modale.

Les examens du projet de loi de finances 2022 et de la loi 4D auront également été l'occasion pour les parlementaires du Club des élus nationaux pour le vélo de se positionner en faveur des mobilités actives via la proposition d'amendements.



#### 2 – Un fonctionnement très collaboratif pour garantir la réalisation du Plan vélo

- **Le suivi du Plan vélo national : objectif 9% de part modale en 2024**



Les acteurs de la cellule de crise mise en place pendant le premier confinement, en avril 2020, ont continué à se retrouver pour jouer le rôle d'intermédiation et assurer le suivi du Plan vélo. Le GT vélo se réunit ainsi tous les 15 jours autour de Thierry du Crest, coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo (CIDUV).

Trois comités de suivi du Plan vélo ont été tenus en 2021.

De nombreux textes d'application de la Loi d'orientation des mobilités (LOM) ont vu le jour : arrêté obligeant l'apposition d'une signalisation d'angle mort sur les poids lourds, autobus et

autocars a été publié le 6 janvier, décrets sur l'emport des vélos non démontés dans les trains (le 19 janvier), dans les autocars (le 20 février), sur le stationnement des vélos dans les gares (le 8 juin).

L'année a également vu le lancement du quatrième appel à projets du Fonds mobilités actives « aménagements cyclables » (le 28 mai), pour une enveloppe de 50 millions d'euros, mais également AVELO 2 (le 3 mars) destiné aux territoires peu denses, dans la continuité du programme AVELO (2019).

Les premiers appels à projets régionaux « aménagements cyclables », avec 100 millions du plan France relance répartis par région au prorata de la population ont été publiés fin octobre.



- **Des partenariats renforcés avec les acteurs du vélo**

Des collaborations régulières avec les acteurs des mobilités actives sont facilitées par la proximité entretenue par le groupe de travail vélo. Tous participent au jury des Talents du Vélo. **Avec l'Ademe**, le Club a participé à l'Actualisation de l'étude sur l'évaluation des services vélo, publiée en septembre, mais également au guide *Développer le système vélo dans les territoires*, édité en mars. Les échanges réguliers ont permis l'intervention de l'Ademe dans



des groupes de travail ou à l'occasion du congrès.

Membre actif de l'**Apic (Association de promotion et d'identification des cycles)**, le Club participe au Bureau de l'association et à la commission d'agrément des opérateurs pour le marquage des vélos. Le partenariat avec l'**UNION Sport et Cycles** s'est également renforcé sur le sujet de la structuration de la filière industrielle.

Le **Cerema**, interlocuteur technique privilégié, collabore régulièrement avec le Club sur des publications (la nouvelle édition du *Guide des coûts* à paraître en 2022), sur

l'animation de formations (avec Agir Transport et avec Adma), sur des sujets saillants comme la sécurité ou la marche.

La collaboration régulière avec la **FUB** s'est traduite par la coréalisation de plaidoyers à l'occasion du vote de la loi Climat et Résilience, la mobilisation pour les élections régionales et départementales, mais également pour relayer les programmes CEE (Certificats économie d'énergie) que la FUB pilote, permettant aux collectivités d'être accompagnées dans leurs projets de stationnement vélo (Alvéole et Alvéole +), de cyclologistique (Colisactiv), le management de la mobilité professionnelle (employeur provélo) et prochainement sur le Savoir rouler à vélo avec Génération Vélo. Une première formation avec l'Académie des experts en mobilités actives (Adma) a été mise en place sous la forme d'une masterclass.

Le rapprochement avec **Vélo & Territoires** amorcé en 2020 s'est poursuivi, notamment avec la décision d'un partenariat inédit pour réaliser une enquête commune pour rendre compte de l'évolution des politiques cyclables dans l'ensemble des collectivités. Dans le cadre de son observatoire des mobilités, le Club réalise tous les trois ans depuis 2007 une grande enquête auprès de ses membres. Pour 2022, cette enquête sera réalisée en commun avec Vélo & Territoires et élargie à l'ensemble des niveaux de collectivités en France, au-delà des adhérents.



- **Et avec les partenaires Mobilité actives et transports en commun**

Le Club poursuit son implication avec l'**association Rue de l'avenir** avec qui la collaboration a encore été étroite cette année. Sa présidente, Anne Faure, a ainsi été conviée à animer une masterclass consacrée à la complémentarité entre marche et vélo lors du Congrès. Elle a également représenté le collectif Place aux piétons lors de la plénière d'ouverture. Les autres membres du collectif Place aux piétons - la Fédération française de la randonnée pédestre et 60 millions de piétons - ont également été rencontrés depuis la publication du baromètre des villes marchables.

#### **Le Gart** (Groupement des autorités responsables de transport)

Cinq membres du Club siègent au conseil d'administration du Gart, facilitant les échanges avec cette association d'élus mobilisée sur les transports en commun : Gérard Chausset (Bordeaux Métropole) ; Jean-Luc Gibelin (Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée) ; Alain Jund (Eurométropole de Strasbourg) ; Florence Lasserre (Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour) ; Françoise Rossignol (communauté urbaine d'Arras). La secrétaire générale du Club est membre du conseil scientifique.

#### **Le GIE Objectif transport public**

Dans la continuité de sa collaboration avec le Gart, le Club est un partenaire actif du GIE Objectif transport public (créé en 2005 par le GART et l'Union des transports publics et ferroviaires -UTP). Cette collaboration s'est traduite par l'organisation du congrès (du 28 au 30 septembre - Toulouse) au sein des Rencontres nationales du transport public (RNTP), ouvrant l'espace Mobilités actives animé par le Club aux 8000 visiteurs des rencontres. D'autre part, le Club et les membres du réseau ont pris part aux conférences des RNTP sur les mobilités actives.

#### **Agir Transport**

Un programme de formations gratuites sur le vélo et les mobilités actives pour les adhérents du Club a été mis en place avec l'association Agir Transport. Certaines de ces formations sont co-animées avec le Cerema.

#### **La SNCF**

Le Club participe au comité de pilotage vélo train animé par la SNCF pour faciliter l'intermodalité et a collaboré à la réalisation de la plaquette *TER aime le vélo*, publiée début octobre.



